

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . .	30 c.
Réclames, — . . .	30
Faits divers, — . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

ABONNEMENT.

Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires ; A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33 ; A. EWIG, Rue Fléclier, 2.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 27 Juin 1878.

L'ANNIVERSAIRE DE HOCHÉ.

Lundi a eu lieu à Versailles le grand banquet républicain pour célébrer le 44^e anniversaire de la naissance de Hoche. On a eu des vers dits par M. Coquelin, de la Comédie-Française, et un discours dit par M. Gambetta, un toast de M. Féray, un toast de M. Henri Martin, un toast de M. Albert Joly. Laissons de côté les paroles inutiles et la mise en scène de cette parade pour en dégager le côté politique.

Voilà plusieurs années que le nom de Hoche est devenu un drapeau pour tous ceux qui justifient les horreurs de 93 et qui parlent à tout moment de « l'immortelle Convention. »

C'est un mensonge dont on ne peut être dupe quand on connaît l'histoire. Ceux qui acclament les hommes de 93 et qui suivent leurs traditions n'ont pas le droit de fêter Hoche qui fut leur victime. Il faut choisir entre les hommes du Comité de Salut public qui le décrétaient d'accusation, et le jeune général qui les méprisait, tout en servant fidèlement son pays.

C'est Carnot et Collot-d'Herbois qui signaient l'ordre d'arrestation. C'est Saint-Just, Collot-d'Herbois, Barrère, Prieur, Carnot, Couthon, Lindet, Billaud-Varennes qui signaient l'ordre d'échou de Hoche à la prison des Carmes. C'est Saint-Just qui répondait à Hoche demandant justice : « On vous fera celle que vous méritez ! » La justice qu'attendait Hoche, c'était l'échafaud qui avait frappé Custine, Beauharnais, Biron et tant d'autres, l'échafaud dont il ne fut sauvé que par le 9 thermidor.

Hoche n'appartenait ni par ses idées, ni par son caractère, aux hommes de sang qui gouvernaient la France. Il ne fut qu'un soldat et non un politique. S'il aimait l'armée où il avait grandi, il n'avait, comme ses lettres

en font foi, qu'un profond mépris pour « ces » énergumènes qui croient avoir bien mérité de la patrie parce qu'ils ont vomis des discours furibonds et fait proscrire quelques têtes. » (Lettre au général Le Venew.)

Encore une fois, il faut choisir. Les républicains d'aujourd'hui qui suivent les traditions jacobines, qui justifient la Convention et le Comité de Salut public, n'ont pas le droit de s'emparer de Hoche pour en faire une de leurs gloires, car Hoche fut persécuté toute sa vie par leurs pères de 93 et sa mort reste encore enveloppée d'un mystère qui fait soupçonner un crime.

M. Gambetta a commencé son discours par une prosopopée en mettant dans la bouche de l'infortuné général un enseignement « de modestie et d'humilité devant la France ! » Nous doutons fort que cet enseignement soit pratiqué aujourd'hui par les républicains.

Mais si Hoche « pouvait les entendre », ne laisserait-il pas tomber ce jugement sévère qu'il prononçait au sujet du représentant Boursault : « Il est enfin parti, ce satrape insolent, ce législateur burlesque. Pendant le cours de sa mission, il n'a cessé de marquer les jours par une arlequinade... Cet homme a été comédien ! » Avec quel dédain accueillera-t-il celui qui a jeté en pleine Assemblée ce mot : le cléricisme, c'est l'ennemi ! lui qui écrivait en pleine Terreur au général Vavin : « La religion peut tenir lieu à l'homme le moins instruit des affections les plus chères ; elle est souvent pour lui la seule récompense de ses travaux ; elle est le frein le plus sûr de ses passions ! »

Ce qu'il y a au fond de cette comédie, — car c'en est une, — c'est que l'anniversaire de Hoche n'est qu'un prétexte à banquets et à manifestations « d'énergumènes ». On a pris ce nom comme on prenait, il y a quelques jours, celui de Voltaire, comme on prendra peut-être demain celui de Danton ou celui de Marat. On se soucie bien d'honorer un mort ! on ne veut que faire sur sa tombe un peu de réclame aux vivants.

En veut-on une preuve ? M. Gambetta nous la fournit lui-même, malgré sa figure de rhétorique pour rappeler « la modestie et l'humilité devant la France. »

Qu'y a-t-il au fond de son discours ? — Deux préoccupations : — celle de se présenter à la France comme le chef de la démocratie en attendant qu'il soit le chef effectif de l'Etat — et celle de rallier l'armée autour de lui.

Qu'on le lise attentivement. L'orateur ne parle de Hoche que pour la forme, parce que Hoche est le prétexte de la fête, comme il parle de Desaix, de Marceau et de Kléber. Il n'évoque même ces hommes que pour en faire les héros de la démocratie et de l'idée républicaine et les faire servir à sa politique personnelle. Il s'occupe peu de la vérité, il ne voit que le but à poursuivre.

Il serait facile de lui répondre l'histoire à la main, avec des preuves irrécusables, qu'en 92 et 93 le vieil homme français, tout ce qui restait de vertu et de chevalerie, s'était réfugié aux armées et désertait les Assemblées ; — que tous les hommes de guerre de cette période, qui n'eurent de gloire et de grandeur que sur les champs de bataille, méprisaient ces représentants empanachés que les surveillaient et les conseillaient ; — que la plupart du temps ils ont dû lutter contre ces hommes de sang qui déshonoraient les armées en y traînant la guillotine avec eux et ne songeaient qu'à satisfaire leurs rancunes haineuses.

A cette idée démocratique, à son avènement personnel au pouvoir, M. Gambetta songe à préparer l'armée. Toute la seconde partie de son discours n'est qu'une flatterie à l'adresse de nos officiers et de nos soldats, un appel fait à leur concours futur, une promesse pour l'avenir de faire de cette armée la tête et le cœur de la nation. Il y a dans ces avances quelque chose qui rappelle les fameuses revues de Satory !

Il faut une singulière dose d'outrecuidance pour s'adresser à l'armée, quand on a signé pendant nos désastres la célèbre dépêche sur les « cigares exquis », et quand on a juré à Belleville « la suppression

des armées permanentes ». Ce programme de Belleville, nous l'avons sous les yeux et nous ne pouvons l'oublier. Que M. Gambetta, qui entrevoit le pouvoir, n'en parle plus, nous le comprenons facilement. Il joue son « arlequinade », comme le représentant Boursault dont parlait Hoche. Mais l'armée ne s'y laissera pas tromper.

M. Gambetta a beau vouloir rattacher la politique républicaine vis-à-vis de l'armée aux vieilles traditions françaises, en évoquant le souvenir des milices paroissiales de Bouvines, il a beau présenter aujourd'hui le gouvernement républicain comme le continuateur de cette démocratie militaire et comme le couronnement de l'édifice ; — personne ne le croira que les dupes volontaires.

Il a beau prodiguer les promesses à l'armée, l'armée ne s'y prendra pas. Elle se souvient des procédés de 1870 ; elle se souvient du programme de Belleville et du sort dont ce programme la menace. Car en somme il faut s'expliquer une bonne fois sur les projets de M. Gambetta, tous ces beaux discours ne masqueront pas les engagements solennels qu'il a pris et qu'il doit tenir. Son journal la République française ne le déguisera jamais de ce dilemme : ou M. Gambetta restera fidèle au programme de Belleville, — et alors ses avances à l'armée ne sont qu'une comédie ; — ou bien il oublie le pacte juré, — et alors il trahit ses électeurs et son parti au profit de son intérêt personnel.

Dans les deux hypothèses, l'armée ne peut faire fond sur ses déclarations. Elle lira des éloges emphatiques que cet avocat prodigue aux héros des champs de bataille où il n'a jamais paru ; elle lui contestera le droit de parler en son nom ; et elle lui renverra le mot que Proudhon adressait aux républicains de 1848 : Blagueurs !

Chronique générale.

La majorité radicale du conseil municipal de Paris paraît s'être mise d'accord sur

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Saumur il y a cinquante ans.

LA DUCHESSE DE BERRY

A SAUMUR.

Premier Carrousel de l'École de cavalerie.

(20 et 21 juin 1828.)

(Suite.)

Cette immense assemblée, cette vaste arène, cette pompe guerrière enfin, tout rappelait parfaitement à l'imagination l'éclat des joutes et des tournois des anciens Chevaliers.

Après divers exercices militaires exécutés dans le manège couvert, tels que voltige et maniement d'armes à cheval, figures et voltes de manège, ont eu lieu dans la carrière la course des chevaux anglais, le saut de la barrière, puis enfin le Carrousel impatiemment attendu (1).

Ce Carrousel était composé ainsi qu'il suit :

Huit quadrilles armées de lance antique, de javalot et de sabre, formées par huit écuyers en grande tenue, huit capitaines-instructeurs, quatorze lieutenants d'instruction de toute arme et deux officiers-élèves de l'École, sont entrés dans la carrière, ayant à leur tête M. Cordier, écuyer-commandant et chef du Carrousel ; tous ces officiers, les chevaux étant par robe dans chaque quadrille et marchant par des pas de côté, sont arrivés successivement, la lance en arrêt, vis-à-vis la Princesse, ont fait le salut de la lance et exécuté différentes figures.

Le jeu des bagues est venu ensuite, précédant la course de la tête de Maure à terre ; puis le jeu du javalot, consistant à lancer le dard, au galop de charge, dans une tête de Méduse.

Ces jeux brillants, où toutes les quadrilles indistinctement ont rivalisé d'ardeur et d'adresse, ont souvent excité les braves des spectateurs, et surtout ont paru faire le plus grand plaisir à la Princesse.

Plus d'une fois Son Altesse Royale, en témoignant vivement sa satisfaction, a regretté d'être séparée du Duc de Bordeaux, qui, disait-elle, eût été transporté de joie à la vue d'un pareil spectacle, si bien en harmonie avec son goût prononcé pour les exercices militaires.

A ce sujet, MADAME a daigné faire espérer que

« le premier voyage que ferait le Duc de Bordeaux » serait à Saumur », ajoutant « que l'époque n'en » était peut-être pas éloignée, et qu'elle serait » heureuse de penser qu'il se trouverait ici au » milieu de tous les représentants des corps de » troupes à cheval. »

Paroles bienveillantes qui combleront de joie, nous n'en doutons pas, tous les habitants de la ville et l'École de Cavalerie !

Après la course des bagues, le Général ayant prié MADAME de daigner permettre qu'il lui fût fait hommage, en mémoire de cette heureuse journée, d'un anneau de carrousel, et Son Altesse Royale ayant bien voulu l'agréer, la cuirasse contenant les anneaux enlevés et celui destiné à la Princesse fut aussitôt apportée par un Officier du 1^{er} régiment des grenadiers à cheval et un Officier-Élève.

L'Écuyer-Commandant ayant alors offert à MADAME l'anneau dont elle avait accepté l'hommage, Son Altesse Royale, par un insigne honneur pour l'École, s'en décora aussitôt, en faisant l'éloge du Carrousel et de l'adresse de tous les cavaliers qui y avaient concouru.

Sur cet anneau en or était écrit d'un côté : A S. A. R. Madame, Duchesse de Berry, l'École Royale de Cavalerie ; et, de l'autre : Carrousel, le 20 juin 1828.

Les jeux ont été terminés par des évolutions et des mouvements d'ensemble, parfaitement exé-

cutés par les quadrilles, attestant tout le pouvoir d'une main habile et exercée sur des chevaux sou-

vent fringants et indociles. Le Carrousel étant fini, MADAME a demandé au Général qu'il fût de nouveau exécuté le lendemain en sa présence, afin, daigna-t-elle ajouter, de « témoigner à l'École le plaisir qu'elle y avait » éprouvé, et de trouver l'occasion d'être plus » longtemps entourée des habitants de Saumur, » dont l'accueil lui avait été si agréable. »

Aussitôt après, Son Altesse Royale étant montée en voiture, traversa l'enceinte où venaient d'avoir lieu les jeux, et fut accueillie par un sentiment d'enthousiasme universel ; des acclamations partaient de tous les côtés de l'amphithéâtre, et les cris de : Vive Madame ! Vive le duc de Bordeaux ! qui la saluaient partout sur son passage, l'accompagnaient jusqu'à son palais.

Pendant le Carrousel, MADAME avait daigné plusieurs fois s'entretenir avec M. le Maire, lui exprimant sa satisfaction, et manifestant le désir de voir M^{lle} de Charnières chez elle avant le dîner, auquel elle voulut bien en même temps inviter M^{me} de Charnières, comme représentant les dames de la ville.

L'épouse de M. le Maire et sa fille s'étant rendues au vœu de la Princesse, Son Altesse Royale remit à M^{lle} de Charnières un écrian garni de deux

(1) Le carrousel eut lieu dans la carrière attenante au grand manège, entre la rue Beaupré et la rue Saint-Nicolas.

la deuxième fête nationale. Naturellement, elle a choisi le 21 septembre, qui marquera cette année le premier jour de l'an LXXXVII de l'ère républicaine.

Sera-t-il fait selon ses désirs? Les ministres nous le diront.

M. le marquis d'Alfonse de Serres, qui avait été suspendu de ses fonctions de maire de Montagnac pour avoir négligé de convoquer la musique municipale à la réception du préfet de l'Hérault, vient d'être révoqué.

Si les radicaux ne sont pas contents de M. de Marcère, ils seront vraiment difficiles.

UN MARIAGE.

Nous trouvons cette dépêche dans le service de l'Agence Havas :

« Cologne, 24 juin.

» On annonce que l'impératrice Eugénie et son fils ont passé hier ici se rendant en Hollande.

» Le projet de mariage entre le prince impérial et la sœur de la princesse de Galles est confirmé.

» Il est appuyé par la reine d'Angleterre.

» Par ce mariage, le fils de Napoléon III se trouverait allié à presque toutes les familles souveraines d'Europe.

Si cette nouvelle se confirme, il faudra que les plus aveugles se convainquent de la naïveté, pour ne pas dire plus, de l'illustre signor Gambetta. Ce bouffon italien ne s'était-il pas imaginé dernièrement qu'il avait converti le prince de Galles à ses idées? Décidément, la fréquentation des brasseries et des caboulots constitue une mauvaise préparation à la carrière diplomatique.

AUTRE MARIAGE.

Un avocat du barreau de Paris, député, annonçait hier qu'il était en ce moment question du très-prochain mariage de M. de Marcère. — Un membre de l'épiscopat, appartenant à un diocèse voisin de Paris, ne serait pas étranger, dit-on, à la conclusion de ce mariage.

A l'ouverture du banquet pour l'anniversaire de Hoche, on a joué le *Chant du Départ*! Les convives ont dû trouver que le morceau manquait un peu d'à-propos. La *Marseillaise* avait été réservée au dessert :

Allons, enfants de la patrie,
Le jour de boire est arrivé...

Nous croyons savoir que cette patriotique invitation a été accueillie avec un peu trop de faveur. Si la statue du général Hoche, présente à cette fête gastronomique, avait pu s'animer: Bravo! messieurs les républicains, se serait-elle écriée, vous versez le vin de Champagne aussi généreusement que vos scélérats d'ancêtres versaient le sang de la France!

bracelets en or, en lui adressant ces paroles pleines d'affabilité :

« Prenez cette boîte, gardez-la comme un souvenir ; vous et ces demoiselles, pensez à moi. »
La plus vive reconnaissance pouvait seule répondre à tant de bonté.

(A suivre.)

Un étranger arrive dans un hôtel, à Paris, — depuis l'Exposition.

— Avez-vous une chambre à me louer ?
— De quel pays êtes-vous ?
— De Belgique. Mais pourquoi cette question ?
— Parce que tout est pris dans l'hôtel et je vous demande votre nationalité pour vous faire coucher avec un de vos compatriotes.

Dans un hôtel meublé :

— Monsieur, avez-vous une chambre ?
— Oui, madame, au sixième étage.
— Si haut que cela! Moi qui aurais voulu ne loger qu'au troisième...
— Rien de plus facile, madame... Vous monterez les escaliers deux par deux... Cela vous descendra de moitié.

A ce banquet démocratique à 12 fr. par tête, les toasts ont été nombreux : toast de M. Feray, président du banquet, au maréchal de Mac-Mahon ; toast du secrétaire général de la préfecture de la Seine à la ville de Versailles ; toast de M. Henri Martin à Hoche ; toast de M. Albert Joly à M. Gambetta. Le vin de Champagne a coulé à flots, et aussi l'éloquence républicaine.

Pourquoi M. Gambetta n'a-t-il pas proposé de boire à la mémoire du général Hoche? Sans doute l'ex-généralissime de la Défense nationale a redouté le contraste de ses propres souvenirs militaires avec ceux du héros de la fête. Constatons d'ailleurs que, suivant son habitude, il ne s'est pas montré avare de paroles ; ses commensaux ont été gratifiés d'un grand discours dans lequel les gloires et les bienfaits de l'opportunisme n'ont point été oubliés.

« Aujourd'hui en payant, demain pour rien. »

Cette facétie d'un joyeux barbier vient d'être reprise en sous-ordre par le gouvernement de la République. Le conseil des ministres a décidé, avant-hier mardi, que les spectacles gratuits, réclamés à l'occasion de la fête soi-disant nationale du 30 juin par la presse républicaine, n'auraient pas lieu cette année.

Qu'en pense la République française?

LES PROCESSIONS DE LA FÊTE-DIEU.

En dépit de l'attitude anti-religieuse des conseils municipaux républicains, les processions de la Fête-Dieu ont été célébrées à Paris et dans toute la France avec une pompe inaccoutumée. Il semble que les catholiques ont voulu protester par leur empressement à accompagner le cortège triomphal du Saint-Sacrement contre les vexations puérides de quelques municipalités en délire.

Partout les tribunaux, les cours d'appel en robe rouge, les officiers généraux en grand uniforme ont tenu à témoigner hautement de leur foi en suivant les processions comme les années précédentes. A Paris, l'autorité militaire avait mis à la disposition des paroisses qui en avaient fait la demande les musiques militaires de la garnison.

Les musiques du 48^e dragons, du 4^e cuirassiers, de la garde républicaine, du 5^e cuirassiers et huit musiques de régiments de ligne ont joué dans différentes églises de Paris.

Parmi les processions les plus remarquables à Paris, ont été celles des églises de la Madeleine, de la Trinité, de Saint-Sulpice, de Saint-Thomas-d'Aquin, des Invalides.

A Notre-Dame, le cardinal-archevêque Guibert, récemment arrivé de Rome, officiait lui-même.

En province, Marseille, Lyon, Rouen, Toulouse, Montpellier, Lille, Chartres, Bordeaux, Bourges, ont célébré la Fête-Dieu avec une pompe inaccoutumée, malgré les récriminations et les menaces des radicaux.

A Bordeaux, S. Em. le cardinal Donnet officiait ; il y avait une affluence très-considérable ; la cour d'appel ayant à sa tête le premier président Isoard, le procureur général de Gabrielli, le général Archinard, MM. de Carayon-Latour et de Pelleport-Burèle, sénateurs, assistaient à la procession. On remarquait l'absence de la municipalité et de la musique des sapeurs-pompiers.

A Angers, au contraire, la musique municipale des pompiers et celle du régiment de la garnison assistaient, suivant l'usage, à la procession, qui comme toujours a été splendide.

A Toulouse, toutes les autorités civiles et militaires ont participé à la cérémonie religieuse. On y distinguait le général de Salignac-Fénelon, le général du Bessol, M. Tennaille-Saligny, préfet de la Haute-Garonne, enfin M. de Saint-Gresse, premier président de la cour, et M. Ebelot, maire de Toulouse, dont les opinions radicales sont bien connues. Tout l'état-major de la garnison, les magistrats en robe, les musiques militaires, les troupes de ligne, d'artillerie, de gendarmerie suivaient les confrères.

A Rouen, S. Em. le cardinal de Bonnechose officiait, suivi de tous les généraux de la garnison, ayant à leur tête le général Lebrun, commandant le 3^e corps d'armée, des intendants militaires et du corps d'officiers presque au complet.

A Bourges, signalons la présence de l'état-major du 8^e corps d'armée, la cour en robes rouges, l'absence du baron Collu, préfet du Cher, et de M. Brisson, maire de Bourges, qui avait interdit à la musique des sapeurs-pompiers d'assister à la procession.

Au Mans, le préfet et la municipalité se sont fait également remarquer par leur absence.

Mais partout, à Lyon, à Rennes, à Nancy, à Nîmes, à Besançon, à Tarbes, à Troyes, à Amiens, la Fête-Dieu a été célébrée avec la plus grande solennité et le plus grand empressement de la part des autorités.

Mais c'est surtout à Marseille, où les processions avaient été interdites par un arrêté de M. Maglione, maire de cette ville, que la manifestation religieuse a été la plus imposante.

Les diverses processions qui ont eu lieu partout, dans les locaux particuliers, ont été magnifiques, et la population marseillaise a protesté unanimement contre l'odieux arrêté de M. Maglione.

Etranger.

Madrid, 26 juin, soir.

L'état de S. M. Mercédès s'est aggravé. Une grande perturbation des centres nerveux s'est manifestée.

Le danger est imminent.

Athènes, 25 juin.

Des avis de Crète portent que les Turcs, profitant de l'inaction recommandée aux Sandwits, ont attaqué les chrétiens et brûlé les récoltes et les maisons du village d'Arménie.

Tous les habitants, parmi lesquels se trouvaient douze femmes, ont été massacrés.

Les chrétiens ont aussitôt pris les armes et ont chassé les Turcs du village d'Arménie.

Des bachi-bouzouks sont immédiatement sortis de la Canée et se sont portés au-devant des chrétiens.

Un engagement est imminent.

(Agence Havas.)

LE CONGRÈS.

Berlin, 25 juin, 12 h. 34.

Le Congrès, dans sa séance d'hier, a décidé que le temps de l'occupation par les Russes des deux provinces de la Bulgarie et de la Roumélie serait réduit à neuf mois au lieu de deux ans.

Il a décidé également que la province nord des Balkans prendra le nom de Roumélie, et que la province sud prendra le nom de Bulgarie orientale, et il a arrêté la délimitation de ces deux provinces.

Les Balkans formeront les frontières entre elles. Varna et Sophia seront comprises dans la province nord.

Le traité final portera simplement que les Balkans forment la frontière ; quant aux points précis où passera cette frontière, ils restent à déterminer par une commission militaire dont la composition n'est pas encore arrêtée. Ainsi la question des passes des Balkans n'est donc pas encore définitivement arrêtée.

Les frontières ouest de la Bulgarie et de la Roumélie délimitées restent à peu près comme elles ont été établies par la conférence de Constantinople. De cette façon, une partie de la Macédoine revient aux Turcs.

L'éloignement de la Roumélie orientale de la mer Egée répond aussi à la délimitation du viloyet occidental, telle que cette délimitation avait été décidée par la conférence de Constantinople.

Le Congrès a admis le droit de garnison turque dans la frontière des Balkans et sur le littoral de la mer Noire pour la défense de la côte de Roumélie.

Des milices indigènes seront organisées dans l'intérieur de la Roumélie.

Le Congrès a également admis que la Bulgarie serait administrée par un prince de cette province, et que cette dernière serait reliée à la Sublime-Porte par un lien de suzeraineté ; il a admis en outre que la Roumélie orientale serait administrée par un souverain chrétien.

Le Congrès ne s'est pas encore prononcé au sujet de l'institution de la Commission internationale, non plus que sur la question du tribut dont les provinces seraient redevables à la Porte.

Cependant on peut voir que les lignes générales

sont arrêtées en ce qui touche les nouvelles provinces.

Restent à déterminer les points de détails et la délimitation de la frontière de la Roumélie, ainsi que l'organisation administrative dont le Congrès dans la séance d'aujourd'hui continuera l'examen.

On croit que l'examen des articles 6, 7 et probablement de l'article 8 du traité de San Stefano sera achevé dans cette séance.

Demain, le Congrès passera à l'examen détaillé des articles 9, 10 et 12.

Le Congrès a autorisé son président à communiquer aux représentants grecs la décision prise précédemment au sujet de la représentation de la Grèce.

C'est hier seulement que les délégués ont reçu communication officielle que l'empereur de Russie adhérerait à l'entente conclue entre eux relativement à la Bulgarie.

Les délégués monténégrins montrent beaucoup d'espoir de voir leurs demandes accueillies.

On assure, relativement à la question grecque, que la Russie n'est pas opposée en principe à un certain agrandissement territorial de la Grèce.

Mais la Bulgarie ayant été limitée aux Balkans, que les Turcs occuperont de nouveau, il est probable que la Russie repoussera un agrandissement de l'élément hellénique, qui ne trouverait pas dans l'élément bulgare, tel qu'il est constitué, un contrepois suffisant.

La Russie demanderait pour les provinces de la Thessalie et de l'Epire une sorte d'autonomie analogue à celle de la Bulgarie. Cette question viendra bientôt en discussion. (Agence Havas.)

Les *Tablettes d'un Spectateur* publient, sous toutes réserves, les lignes suivantes, qui leur sont adressées de Berlin :

« Je suis obligé de ne vous envoyer que des dépêches laconiques, car, en ayant déposé deux intéressantes et véridiques, on me les a refusées.

» D'après mes renseignements, au Congrès la situation s'embrouille. De part et d'autre, on cherche un moyen ou un prétexte de ne pas s'entendre. Lord Beaconsfield, ayant reçu de ses collègues de Londres des dépêches lui annonçant que s'il cède sur Sophia, Batoum et la Bessarabie, c'en est fait du ministère, il devient de plus en plus exigeant. De son côté, le comte Schouvaloff, qui ne peut plus ou n'ose plus rien demander à la magnanimité du czar, devient de plus en plus méfiant.

» Lord Beaconsfield revient à sa première idée d'un programme définitif, à prendre ou à laisser. Si ce programme est rejeté par la Russie, le noble comte quittera Berlin. »

Chronique militaire.

On annonce qu'une seconde revue aura lieu après les grandes manœuvres de septembre ; un second appel de l'armée territoriale se ferait, et cette armée, définitivement équipée, y prendrait part. Plus du double des troupes qui assistaient à la revue du 20 juin participeraient à cette grande fête militaire.

M. le général de division Séré de Rivières, directeur du génie au ministère de la guerre, est de retour du grand voyage d'inspection de nos frontières de l'Est. Cet officier général, d'accord avec M. le ministre de la guerre, a soumis au Président de la République la nomination de M. le général Farre à la présidence du comité des fortifications, en remplacement du général Chareton.

ARMÉE TERRITORIALE.

La période d'instruction est terminée, et les derniers territoriaux appelés sous les drapeaux sont aujourd'hui rentrés dans leurs foyers.

Avant leur départ, M. le général du Barail, commandant le 9^e corps d'armée, leur a adressé l'ordre du jour suivant :

« La première période d'exercice imposée par la loi vient de se terminer pour l'armée territoriale.

» Les résultats ont été aussi satisfaisants qu'on pouvait le désirer. Tous les militaires convoqués ont répondu à cet appel avec un élan patriotique qui a été remarqué et apprécié. Les cadres ont fait

preuve d'un grand zèle et d'une très-grande bonne volonté.

Les hommes sous les armes ont présenté le meilleur aspect. Cette première épreuve est faite avec succès. Elle donne pour l'avenir les plus légitimes espérances.

Les régiments de ligne ont prêté le concours le plus empressé et le plus cordial aux régiments correspondants de l'armée territoriale. Ils ont fait preuve en cette circonstance d'un esprit militaire excellent qu'on était en droit d'attendre d'eux.

Le général commandant le 9^e corps ne veut pas laisser partir les officiers, sous-officiers et soldats de l'armée territoriale sans leur témoigner toute sa satisfaction et particulièrement à MM. les chefs de corps pour le zèle, le dévouement et l'aptitude dont ils ont fait preuve dans l'accomplissement de leur si importante mission.

Au quartier général, à Tours, le 23 juin 1878.

Le général commandant le 9^e corps d'armée, Signé: Général DU BARAIL.

Chronique Locale et de l'Ouest.

L'incendie qui a éclaté hier matin au Pont-Foucard, chez M. Joubert, boucher, et que nous avons annoncé, a donné dès le début des craintes sérieuses, parce qu'il menaçait un groupe d'habitations importantes. Grâce à l'énergie de plusieurs habitants, le feu a pu être promptement maîtrisé.

Nous sommes heureux de pouvoir citer, parmi les hommes de dévouement qui se sont distingués, MM. Piffard, mécanicien, Oger, père et fils, charpentiers, Ledoit, ferblantier, Malécol, maçon, Fremon, charpentier, Meunier, couvreur, Bouvier, etc.; tous ont rivalisé de zèle et d'intelligence en cette circonstance.

Les femmes se sont également fait remarquer en se mettant résolument à la chaîne.

Les pompiers de Saumur sont accourus à la hâte avec M. Abellard, adjoint, les gendarmes de Saumur, conduits par leur capitaine commandant, et plusieurs membres de la magistrature. Enfin, les soldats du château, qui revenaient d'un laborieux exercice, se sont mis aux pompes et ont puissamment contribué à la prompt extinction de l'incendie.

Les pertes consistent en fourrages, charpentes et dommages causés par une trop grande précipitation dans le déménagement des maisons menacées. Tout est couvert par des assurances à la Nationale et à l'Union.

Dimanche prochain, l'assemblée de la Saint-Pierre se tiendra à Bagneux. Il y aura aide et protection aux marchands étalagistes.

La saison des bains est à peine commencée, que voici déjà deux victimes de l'eau.

Dimanche soir, un jeune garçon de 15 ans, Louis Reliveau, demeurant à Varrains, chez son grand-père, a voulu se baigner dans le Thouet. Deux de ses camarades le suivaient du bord. Ayant pied, il avançait toujours; tout-à-coup il disparut dans un trou de 4 mètres de profondeur. Malheureusement ses camarades étaient impuissants pour lui porter secours et il n'y avait personne dans les environs.

Les recherches ont commencé une demi-heure après l'accident, mais sans résultat. Ce n'est qu'hier que des habitants de Varrains ont retrouvé le cadavre.

Lundi soir, un autre garçon de 13 ans encore, Louis Percheron, domestique au village du Petit-Bois, commune des Rosiers, s'est noyé dans une mare dans laquelle il s'était jeté pour se baigner.

Lorsqu'on le retira, il avait cessé de vivre.

TRAIN DE PLAISIR POUR PARIS.

Nous rappelons qu'à l'occasion de l'Exposition universelle et de la fête nationale du 30 juin, un train de plaisir, partant de Trélazé, près Angers, prendra les voyageurs à la gare de Saumur après-demain samedi 29 juin, à 8 h. 24 du matin.

Ce train arrivera à Paris le même jour, à 8 h. 30 du soir.

Pour le retour: départ de Paris, jeudi 4 juillet, à 4 h. du matin; arrivée à Saumur le même jour à 4 h. 19 du soir.

Prix des places, aller et retour, de Saumur: 2^e classe, 19 fr.; 3^e classe, 13 fr. 50.

Mardi a eu lieu la deuxième journée des courses d'Angers.

Voici quel a été le résultat de la dernière course, prix du Conseil général, steeple-chase (1,500 fr.), 4,000 mètres et environ 20 obstacles:

1^o Bayard, appartenant à l'écurie Cadriilon, monté par M. de Cahouët, lieutenant sous-écuyer à l'École de Saumur.

2^o Prim, à M. G. Guinebert, monté, comme Bayard, par un jeune officier, sous-écuyer à l'École de cavalerie.

3^o Marche-Mal, à M. Marin B. de Saint-André, monté par M. de Saint-André.

Cette course a été magnifique; tous les obstacles franchis avec une aisance remarquable. Dès le début, Bayard a pris la tête, Prim tenant le second rang, Marche-Mal troisième; puis, les trois chevaux se sont rapprochés, Prim est passé en tête, et la lutte s'est engagée entre Prim et Bayard, Marche-Mal restant définitivement en arrière. A la dernière baie, Bayard était en tête avec Prim, presque botte à botte; Prim n'a pu rattraper sur le plat, et Bayard est arrivé premier d'une longueur.

Vernantes. — On écrit de Vernantes, le 25 juin, au Courrier d'Angers:

« Une trombe d'eau s'est abattue, hier 24 juin, à 4 heures et demie du soir, sur Vernantes et Vernol. Les vignes et les blés surtout sont bien abîmés, des arbres déracinés. Les rues étaient transformées en véritables torrents. Plusieurs vieillards m'ont assuré qu'ils n'avaient jamais vu une pareille bourrasque.

Les marchands étalagistes, qui étaient à la foire de Vernol, ont fait des pertes assez considérables. »

ANGERS.

Le Conseil municipal a voté une subvention de 1,500 fr. à la Société Sainte-Cécile, pour permettre à ses membres d'aller prendre part, le 15 juillet prochain, aux fêtes musicales de Paris.

TOURS.

On s'est ému à Tours d'une rumeur qui a circulé la semaine dernière. On prêtait à la municipalité le projet d'interdire les processions. Nous croyons savoir qu'en effet, dit l'Indépendant, il avait été question de prendre cette mesure; mais en présence de la résistance probable de l'autorité ecclésiastique, on a dû refuser cette satisfaction aux frères et amis. Tours n'ayant point de consistoire protestant (pas plus que Saumur), une telle décision eût été illégale et annulée par le conseil de préfecture ou, à son défaut, par le conseil d'Etat.

Un chasseur à cheval, se baignant lundi au cantonnement du Cher, a perdu pied, et a été entraîné par le courant assez rapide en ce moment. Jusqu'ici son corps n'a point été retrouvé.

Lundi soir, un homme, appartenant à la 9^e section d'état-major, rentrait au quartier des Récollets, vers 10 heures, quand tout à coup il se sentit mordu à la main par un gros chien qui passait près de lui en courant: la morsure est très-sérieuse.

On a retiré de la Loire le corps du jeune Héron, âgé de 15 ans, ouvrier à la fabrique de limes de Portillon. Ce jeune homme avait commis l'imprudence d'aller se baigner trop tôt après avoir déjeuné. Il laisse un vieux père malade qu'il aidait à faire vivre avec son modique salaire.

L'EXPOSITION

4^e LETTRE DE PARIS.

Mes chers compatriotes,

L'Exposition est enfin ouverte sur tous les points, ou à peu près. Vous pouvez donc profiter des prix réduits qui vous sont offerts, et vous presser de partir pour Paris, où vous appelez d'ailleurs une fête qui se prépare splendide, et où vous serez reçus, rien que sur le seul point des Champs-Élysées,

par plus de 25,000 becs de gaz, sur une longueur, en droite ligne, de 3 kilomètres, des Tuileries à l'Arc-de-Triomphe de l'Étoile. Beau rayon, vraiment.

Et puis, vous aurez devant vous bientôt cette Exposition merveilleuse, unique par le cri général d'admiration qui l'a universellement accueillie, et qui sera fière, vous pouvez le croire, de votre suffrage sympathique et connaisseur.

Je vous ai laissés, dans ma dernière lettre, au-dessus ou au-dessous, à votre choix, de la magnifique cascade du Trocadéro, adossés à la grandiose salle des fêtes aux 6,000 places, et en admiration devant le panorama de Paris et d'une des belles parties de sa banlieue. J'espérais même vous faire descendre le long de la cascade et des tapis verts qui la suivent, vous promener à travers tous ces méandres de jardins et de fleurs, vous faire parcourir tous les restaurants, cafés, boutiques, salons, temples et palais, français et étrangers, qui forment ce que l'on appelle l'exposition propre du Trocadéro, et n'arrivent que jusqu'au bord de la Seine, au pont d'Iéna seulement.

Mais, faut-il vous le confesser? j'avais compté sans l'ouverture, qui a été faite depuis, des deux galeries du palais où brillent les merveilles de l'art rétrospectif français et étranger, en d'autres termes, de musées des Antiques; collections à nulle autre pareilles, tout étincelantes d'objets du passé, mais si beaux, si beaux, qu'en vérité il ne serait point possible de les soupçonner, même dans le plus merveilleux des rêves, pierres, bronzes, tapisseries, faïences, armures, tableaux, ivoires, etc. Et quelles immenses collections! que d'éblouissements pour les yeux comme pour l'esprit! Que de souvenirs historiques! Rien qui ne vous arrête, vous captive, et ne vous contraigne de demeurer là, des heures et des heures, avec la seule espérance, au moment de la sortie, de revenir à ces galeries merveilleuses, encore et toujours — oui, toujours... que vous visitez la France, ou que vous alliez à l'étranger...

C'est bien là le cri général, le suffrage universel de tous les visiteurs, du plus humble au plus grand, le saisissement le plus réel de toute l'Exposition, l'attraction magnétique, pour tout dire en deux mots.

Et voilà pourquoi ma quatrième lettre s'arrête à ces splendeurs et n'ira pas plus loin cette fois.

P. PROUTEAU,

Directeur-propriétaire du journal parisien La Prime.

Faits divers.

Un épouvantable malheur a frappé M. Montigny, le directeur du théâtre du Gymnase. Son fils, M. Chéri-Montigny, est mort dimanche matin, de la plus terrible des maladies, de la rage.

Il avait été mordu, il y a une quinzaine de jours, le soir en rentrant, par un chien terrier, qu'il aimait beaucoup et auquel il allait toujours faire quelques caresses en rentrant.

Il ne s'était pas préoccupé de cette morsure, le vétérinaire ayant déclaré que le chien n'était pas atteint de la rage.

Judi dernier, le pauvre jeune homme était encore à la revue en parfaite santé.

Vendredi matin il se trouva souffrant et crut à une insolation. Personne ne s'en inquiéta, on crut à une indisposition passagère.

Mais le samedi, l'état du malade empira tellement, qu'il lui fut impossible de douter de la vraie cause de son mal.

C'est à ce moment seulement que son malheureux père, qui ne se doutait de rien, fut prévenu. Dans la nuit, deux crises se produisirent pendant lesquelles on eut besoin de deux gardes-malades pour le maintenir. Enfin, le dimanche matin, une troisième crise l'emporta après les tortures les plus atroces.

Quelque temps auparavant, le pauvre malade lui-même avait demandé qu'on lui mit la camisole de force. Ce qui fut fait, bien qu'il eût ensuite opposé une violente résistance. Mais après que tous ses mouvements furent ainsi paralysés, il remercia vivement son gardien.

— Maintenant, avait-il dit, je suis sûr de ne faire de mal à personne.

M. Chéri-Montigny avait vingt-deux ans. On se figure la douleur du pauvre père. Toute la presse a été unanime à lui témoigner les sympathies les plus sincères en présence de ce coup terrible.

Le Gymnase est resté fermé pendant ces trois derniers jours.

Les obsèques ont eu lieu mardi en l'église de l'Assomption, de Passy.

Ces jours derniers, le sieur D... de Tournus (Saône-et-Loire), rouait de coups son malheureux cheval qui, à bout de forces, ne pouvait plus avancer. Tout à coup l'animal, rendu fou par la douleur, se jeta sur son bourreau, le mordit cruellement à l'épaule et, le renversant sur le sol, s'acharna à le piétiner. Quand on put dégager le charretier, il avait les membres brisés, la poitrine défoncée et rendait des flots de sang par la bouche. Transporté dans une maison voisine, il ne tarda pas à rendre le dernier soupir.

Une des plus importantes maisons de Marseille établie dans cette ville depuis trente ans, la maison Eug. Debourg, vient de suspendre ses paiements. La cause unique de cette suspension provient de l'état des finances égyptiennes et des procédés commerciaux employés par le khédive et par le gouvernement égyptien pour retarder l'exécution intégrale de ses engagements.

Les journaux ont annoncé que Barré, le complice de Lebiez dans l'assassinat de la veuve Gillet, serait atteint d'une fièvre typhoïde et dangereusement malade. Barré est en parfaite santé.

Au pied de la statue de Descartes, à Tours. Un passant: — Tiens! je trouve ici la preuve de l'existence de Sancho-Pançá! — Comment? — Sans doute! Descartes a dit: « Je pense, donc j'existe... » Eh bien! Sancho... pensa, donc il exista!

Sur le pont des Arts, un pauvre diable s'approche du parapet pour se jeter à l'eau. Un ami l'arrête. — Pourquoi te tuer? — Je n'ai plus le sou. — Mais ta femme est riche? — Oui, mais nous nous sommes séparés. — Réconcilie-toi avec elle. — Me réconcilier? (Avec un rire amer.) Je n'en suis pas réduit à ces extrémités là. Et il plonge.

Une jeune dame parcourt les rayons du Louvre, tantôt elle est aux soieries, puis on l'aperçoit au rayon des gants, une minute après on la voit dans une nouvelle galerie.

— C'est une vraie mouche, dit un commis. — Oui, mais on la prend au vol, riposte un inspecteur.

Voici le sommaire des gravures contenues dans le dernier numéro de l'Univers illustré:

Exposition universelle: la czarda hongroise et les musiciens tziganes. Le parc du Champ-de-Mars. L'avenue internationale dans le palais du Champ-de-Mars. Un bazar oriental sur le Trocadéro. — S. M. Georges V, roi de Hanovre, décédé le 12 juin. — Arrivée des troupes indiennes appelées par l'Angleterre (deux gravures). — Courses de Longchamp: Thurio revenant au pesage, après avoir gagné le Grand Prix de Paris. — Salon de 1878: Un voyage en Ukraine, tableau de M. Joseph Chelmonski. — S. M. Nasser-ed-Din, shah de Perse. — La Couronne de l'Inde, nouvelle décoration anglaise pour les dames. — Rébus.

Abonnements (Paris et départements): 1 an, 22 fr.; 6 mois, 14 fr. 50; 3 mois, 6 fr. — Bureaux: rue Auber, 3, place de l'Opéra.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite:

REVALESCIE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès. La REVALESCIE guérit les maux d'estomac (dyspepsie), les maux de tête, les troubles du système nerveux, les constipations, les hémorroïdes, les glaires, la toux, les palpitations, le palpitement, la diarrhée.

dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pléite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consommation), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, débilité, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, tétanie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétide en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydrophobie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Évitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalésière du Barry. »

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair

d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures :

Cure N° 75,124 : M. et M^{me} Léger, d'une *maladie du foie*, avec vomissements et diarrhées horribles qui avaient résisté à tout traitement pendant 16 ans. — Cure N° 79,721 : M^{me} Chauvet-Pizzalati, d'*anémie, d'épuisement et d'étouffements*. — Cure N° 62,476 : Sainte-Romaine-des-Îles (Saône-et-Loire). — La Revalésière Du Barry a mis fin à mes dix-huit années de souffrances de l'estomac et des nerfs, de faiblesses et de sueurs nocturnes. J. COMPARET, curé. — N° 98,614 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous les maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalésière. Recevez, etc. — LÉON PRYGLLET, instituteur à Cheyssoux, Haute-Vienne, 8 mai 1878.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalésière, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La Revalésière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus énervés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr.

25 c.; de 24 tasses; 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; BASSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicière, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHANTEAU, épicière; LEVÉQUE, négociant, rue Plantagenet; BREAULT-DÉLAGRÉE. — Baugé, BUCHMANN, marchand de comestibles. — Beaupréau, M^{me} BELLARD, épicière. — Cholet, VANDANGEON-BUREAU, 63, place Rouge; CONTINI, confiseur, 60, rue Nationale; JACOMÉTY, confiseur; EMILE RICHARD, épicière, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^o, LIMITED, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux des hôpitaux de Paris, « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois; et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôtel l'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'été, 24 juin 1878

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 25 m. matin.		10 h. 30 m. matin.	
11 — 20 — —		4 — 30 — soir.	
1 — 30 — soir.		9 — 7 — —	
7 — 40 — —		11 — 41 — —	

Les jours de marchés et de foires à Saumur, part un train de Saumur pour Montreuil à 5 h. 45 du soir.

Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.		9 h. 40 m. matin.	
10 — 45 — —		3 — 10 — soir.	
12 — 45 — soir.		7 — 39 — —	
6 — 15 — —		11 — 20 — —	

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 26 JUI 1878.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %			Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	887 50	2 40		Canal de Suez	776 25	1 25		
4 1/2 %			Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	680			Crédit Mobilier esp.	840		5	
5 %			Crédit Mobilier	180			Société autrichienne	565		2 50	
Obligations du Trésor, 1. payé.			Crédit foncier d'Autriche	162 50		2 50	OBLIGATIONS.				
Dép. de la Seine, emprunt 1857			Charentes, 500 fr. t. p.	71 25	1 25		Orléans	359 50			
Ville de Paris, oblig. 1855-1860			Est	675	6 25		Paris-Lyon-Méditerranée	355			
— 1865, 4 %			Paris-Lyon-Méditerranée	1667 50			Est	343			
— 1869, 3 %			Midi	838 75		1 25	Nord	359 75			
— 1871, 3 %			Nord	1400			Ouest	354			
— 1875, 4 %			Orléans	1150		2 50	Midi	354			
— 1876, 4 %			Vendée, 500 fr. t. p.	740			Charentes	375			
Banque de France			Compagnie parisienne du Gaz	1260		7 50	Canal de Suez	554			
Comptoir d'escompte			C. gén. Transatlantique	335							
Crédit agricole, 200 f. p.											
Crédit Foncier colonial, 300 fr.											

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR

Service d'été, 13 mai

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste, (s'arrête à Angers) omnibus-mixte.	45	
9 — 1 — —		
1 — 25 — —		soir,
4 — 10 — —		
7 — 15 — —		express omnibus (s'arrête à Angers)
10 — 37 — —		

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 36 minutes du matin, direct-mixte omnibus.	21	
9 — 40 — —		
12 — 40 — —		soir,
4 — 44 — —		omnibus-mixte omnibus-mixte
10 — 28 — —		express-poste

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive Saumur à 6 h. 56.

Etude de M^e MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

A VENDRE OU A LOUER

Pour le 24 juin 1878, LA MAISON DE MAITRE DE PLAISANCE Commune de Villebriant, à 3 kilomètres de Saumur, Avec cour, servitudes et grand jardin. S'adresser à M^e MÉHOUSAS, notaire.

Etude de M^e HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

Hospice de Montreuil-Bellay.

A AFFERMER PAR ADJUDICATION.

Le mardi 2 juillet 1878, à une heure après midi, En l'une des salles de l'Hospice, à Montreuil-Bellay, par le ministère de M^e HACAULT, notaire.

1^{re} LA FERME DU GRAND-ARDILLER

Située commune de Montreuil-Bellay, Consistant en vastes bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres labourables et prés, d'une contenance de 30 hectares 28 ares environ. Cette ferme est exploitée par M. Audineau.

2^{te} LA FERME DU PETIT-ARDILLER

Située commune de Montreuil-Bellay, Consistant aussi en vastes bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres labourables et prés, d'une contenance de 20 hectares 56 ares environ. Cette ferme est exploitée par M. Daviau. Toutes les terres sont propres aux luzernes, prairies artificielles et autres. La durée du bail sera de neuf années, à commencer le 1^{er} mars 1879. S'adresser, pour visiter les lieux, soit aux fermiers, soit à M. FORCET, géomètre-expert à Montreuil-Bellay, et, pour avoir des renseignements, au secrétariat de l'Hospice, à M. FORCET ou à M^e HACAULT, notaire, dépositaire du cahier des charges.

UNE MAISON DE COMMERCE demandée un teneur de livres et un apprenti. S'adresser au bureau du journal.

ÉTABLISSEMENT DE PLÂTRERIE Rue Dacier, n° 47.

L. POISSON Contre-Maitre de la Maison Sartoris pendant dix-huit ans,

A l'honneur de prévenir la clientèle de cette maison qu'il vient de prendre la suite d'affaires de M. Sartoris et qu'il se chargera de tous les travaux en plâtrerie que l'on voudra bien lui confier.

PRIX MODÉRÉS. S'adresser toujours MAISON SARTORIS, rue Dacier, près de l'Hôtel de la Poste et du Télégraphe. (326)

CHANGEMENT DE DOMICILE.

M. RIELLANT DENTISTE, Place de la Blange, n° 4.

GRAND SKATING-RINK 130, Faubourg Saint-Honoré, 130, Paris.

Le plus élégant de la Capitale, rink unique en marbre blanc de Carrare. Salons confortables, buffet spacieux, bar américain, consommations de premier choix. Réunion de famille. High life. Séances de patinage tous les jours, de 9 heures à 11 h. 1/2; de 2 heures à 6 h., et de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2. Courses et jeux inédits réglés par les premiers professeurs, parodies, pantomimes, clowns, orchestre brillant, dirigé par Baggers.

UNE ANGLAISE demande à donner des leçons chez elle et à domicile. S'adresser au bureau du journal.

LE JOURNAL DU DIMANCHE

RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ Paraissant chaque semaine avec 16 pages de texte et gravures inédites et un morceau de musique.

ABONNEMENTS : Un an, 8 fr. — Six mois, 4 fr.

Par un mandat sur la poste, au nom de l'Administrateur, place SAINT-ANDRÉ DES-ARTS, 11, à Paris.

La collection se compose actuellement de 38 volumes renfermant les ouvrages des meilleurs auteurs contemporains.

Le volume broché pour Paris 5 fr. d^e pour les départements 4 fr.

EXPOSITION UNIVERSELLE Voyage gratuit à Paris (Aller et retour en toutes classes). ADMINISTRATION : Place du Marché-Saint-Honoré, 18, à Paris.

L'Administration se charge, en outre, de retenir à l'avance des chambres ou appartements meublés, dans tous les hôtels, moyennant 5 francs seulement d'honoraires par chaque chambre retenue. Pour recevoir franco la notice détaillée, envoyer franco 2 timbres-poste de 15 centimes, au Directeur des Voyages gratuits, place du Marché-Saint-Honoré, 18, à Paris.

LA SÉCURITÉ GÉNÉRALE

La plus ancienne Compagnie d'Assurances à Primes Fixes,

Contre les accidents de toute nature pouvant atteindre les personnes.

Capital : 2,500,000 francs.

POLICES INDIVIDUELLES garantissant tous les risques que court le public. POLICES COLLECTIVES pour les ouvriers et la responsabilité des patrons.

Agent principal, à SAUMUR, M. J.-B. MARÉCHAL, rue des Boires, 5. (290)